

### La grève des gantiers de Saint-Juven

Saint-Juven, 8 janvier. — Les délégués patrons et ouvriers ont eu une entrevue à la mairie, sur les instances de M. Clardon, secrétaire général de la préfecture de la Haute-Vienne. L'entrevue n'a pris fin qu'à huit et demi. Les patrons ont consenti à quelques concessions. Demain après-midi, trois heures, doit avoir lieu la séance de la délégation des grévistes dans laquelle la délégation ouvrière rendra compte de son entrevue avec les patrons. Le comité de la grève a demandé à M. le secrétaire général des bons de réquisition pour transporter des grévistes dans différents centres de gantier.

### Le Scandale de Dresde

#### SEPARATION PROVISOIRE DES DEUX AMANTS.

Genève, 8 janvier. — Le départ inattendu de M. Girou ramène l'attention publique sur une affaire qui menaçait de devenir monotonne. M. Girou, qui était devenu son avocat principal, après avoir donné aux employés de l'hôtel, l'ordre formel de ne communiquer aucun renseignement sur sa nouvelle adresse.

Ce départ avait été vivement conseillé par tous les amis de M. Girou, qui estimait que la princesse-héritière devait se séparer de l'ancien précepteur pendant la durée du procès relatif au divorce; la cour de Saxe avait instamment demandé cette séparation provisoire.

M. Girou s'est réfugié à Lausanne, où il résidera jusqu'à nouvel ordre.

La consigne à l'hôtel d'Angleterre, est de répondre aux journalistes et visiteurs que M. Girou reviendra à Genève d'ici quelques jours.

La princesse Louise-Antoinette est restée à l'hôtel, au lieu d'aller habiter une villa, comme il en avait été question; elle ne se montre plus en public; la porte de son appartement est strictement fermée. L'appartement de bonne tenue qu'elle occupait, a été cédé à plusieurs personnes pour que la procédure se poursuivît à l'ordinaire; le divorce sera prononcé probablement vers le 28 janvier.

La princesse, tout d'abord résolue à supporter aux exigences de la cour saxe, a été obligée de renoncer à ces concessions, elle recevra une pension annuelle.

Le bruit court que M. Girou est parti à Dresde comme représentant de la princesse; mais cela semble peu probable.

La commission spéciale envoyée à Genève par la cour saxe, devra interroger M. Girou. Cette commission se compose de trois hauts fonctionnaires saxes. Le docteur Kerner, le notaire qui représente le roi de Saxe, est à Genève; il y restera jusqu'à la fin du procès.

### Terrible collision de trains

New-York, 8 janvier. — Une terrible collision s'est produite entre deux trains, à Pittsburg. Sept voyageurs ont été tués et dix autres blessés. Immédiatement après l'accident, les trains ont été arrêtés et plusieurs voyageurs ont été brûlés.

### ROUBAIX

La coopérative « LA PAIX » offre à ses coopérateurs nombreux des bénéfices sérieux et certains, des avantages multiples et aussi certains, parce que bénéficiaires et avantages sont garantis par la loi. Les bénéfices sont répartis à la fin de l'année et la loi a prévu les éventualités.

La panification perfectionnée, opérée avec des matières supérieures, lui permet d'offrir un pain de toute première qualité.

Son vaste magasin d'épicerie offre aux ménagères l'assortiment le plus complet de tout ce qui est nécessaire à la cuisine.

Deux marchés passés avec des Compagnies minières lui permettent d'assurer des livraisons du meilleur charbon pour foyers domestiques.

Les destructions cléricales. La mairie a communiqué une note aux journaux pour informer le public que les consultations judiciaires gratuites ne seraient plus données, dorénavant, qu'une fois par semaine, le dimanche matin.

Les brasseurs durs aux locataires ouvriers, les exploitants de la misère et de la cupidité publique avaient toujours vu d'un mauvais œil cette institution socialiste des consultations judiciaires, où les victimes de ces agents de la loi venaient se renseigner et trouver aide et conseils nécessaires.

M. Chatelety et M. Motte n'avaient pas osé démettre, dès le premier jour, cette création de Carrette. Ils commencent aujourd'hui à en diminuer l'importance et l'importance.

C'est ainsi qu'aujourd'hui et hypocritement, que la réaction va s'attaquer aux œuvres socialisées, dont l'utilité a été reconnue par tous les gens de bonne foi.

Vol de pommes de terre. Par arrêté préfectoral en date du 16 décembre 1902, les rues de Luxembourg et de Pascal sont classées dans le réseau des voies publiques municipales de la ville de Roubaix.

Le plan des alignements de la rue Pascal et de la rue de Luxembourg seront déposés pendant un mois au secrétariat de la Mairie.

Les Rentes des Travailleurs. Chez Wanaverbecq et Debrance, un frappeur, Richard Watier, 21 ans, demeurant à Wasquehal, a été blessé à la tête le 20 janvier.

Le plan des alignements de la rue Pascal et de la rue de Luxembourg seront déposés pendant un mois au secrétariat de la Mairie.

Vol de pommes de terre. Par arrêté préfectoral en date du 16 décembre 1902, les rues de Luxembourg et de Pascal sont classées dans le réseau des voies publiques municipales de la ville de Roubaix.

Le plan des alignements de la rue Pascal et de la rue de Luxembourg seront déposés pendant un mois au secrétariat de la Mairie.

Les Rentes des Travailleurs. Chez Wanaverbecq et Debrance, un frappeur, Richard Watier, 21 ans, demeurant à Wasquehal, a été blessé à la tête le 20 janvier.

Le plan des alignements de la rue Pascal et de la rue de Luxembourg seront déposés pendant un mois au secrétariat de la Mairie.

Les Rentes des Travailleurs. Chez Wanaverbecq et Debrance, un frappeur, Richard Watier, 21 ans, demeurant à Wasquehal, a été blessé à la tête le 20 janvier.

LES VENUS DE TROTTOR. — Procès-verbal a été dressé contre Vanhoedde, Florence, bobineuse, 17 ans, Carrez Marguerite, journalière, 17 ans, Euphrasie Lesaffre, journalière, 18 ans, pour rature, rue de la Gare.

SOYEZ EN REVE. — Procès-verbal a été dressé contre Ferdinand Leferre, cabaretier, rue de Tourcoing, 132, pour défaut d'inscription sur son registre de loyer.

UNE BONNE CITE. — Eugène H... 36 ans, résidant, a été l'objet d'un procès-verbal pour ivresse scandaleuse, rue de la Gare.

UN JAMBON TENTATEUR. — Jeudi matin, vers 7 heures, un individu resté inconnu s'est introduit dans la boucherie de M. Jules Thierie, rue du Tilleul, 9, et s'est emparé d'un jambon d'une valeur de seize francs.

ÉTAT CIVIL de Roubaix du 8 janvier 1903

Naissances. — Alfred Leclercq, rue Blanche, 11. — Paul Bara, rue Montgolfier, 76. — Léonard Gydé, rue de l'Épave, cour Lepers, 2.

DECES. — Léon Demouaux, 1 an, rue Vaucauson, 15. — Pauline Michiels, 21 ans, Orléans, rue de l'Angès, 87. — Marie Frédérique, 6 mois, rue Lafayette, 15. — Sophie Duflot, 43 ans, ménagère, rue Berthaux, 10. — Georges Demainé, 7 mois, rue Blanchonville, 1. — Palmire Corde, 75 ans, ménagère, Grande Rue, 120, cour Holbecq, 2. — Anne Boutigny, 83 ans, sans profession, rue de l'Épave, 2. — Geneviève Waller, 5 ans, rue Dausselot, 45.

TOURCOING

LIRE PLUS HAUT : Agression sanglante à Tourcoing; Une nouvelle arrestation.

INCENDIE. Un incendie a éclaté hier du Château, hier, vers onze heures, dans un bâtiment à usage de remise et écurie, dépendant de l'habitation de M. Robert; ce bâtiment a deux occupants, M. Cateau, marchand de mottes, rue de Tournai, et M. Panier, loueur de voitures et charbonnier, rue Saint-Lubin, 4. Les pertes sont évaluées à 100 francs.

Le feu avait pris dans l'écurie où étaient enfermés deux chevaux. L'un des deux chevaux était brûlé et la couverture qu'il avait sur le dos commençait à flamber.

Les pompiers de chez M. Degrive, électricien, arrivèrent deux minutes après; le feu fut éteint de deux côtés à la fois et fut circonscrit avant qu'il ait pu prendre une grande extension. On craignait pour le second cheval de M. Panier; on put néanmoins le faire sortir sans difficultés.

À 11 h. 45, les pompiers se retirèrent; toutefois, on laissa deux hommes et un caporal par mesure de précaution.

Les pertes peu importantes, n'ont pas encore été évaluées. La cause du feu est inconnue mais il est possible qu'il ait été communiqué par un incendie dont M. Panier s'était servi une demi-heure auparavant.

Grave accident dans une flutaire. Un grave accident est survenu jeudi matin, vers 10 heures, dans la flutaire Paul Jonglez, rue de la Blanchonville.

En voulant ramasser une clef, un fleur, Honoré Demainé, 42 ans, domicilié rue de la Blanchonville, se précipita dans le puits et se cassa la tête à l'extrémité du secteur et le pavement de son métier.

Il est resté une grave plaie de la face dorsale de la tête et de l'index.

Le docteur Declercq a soigné le blessé et lui a prescrit un repos de deux mois, sans toutefois pouvoir se prononcer sur les conséquences que pourrait comporter l'accident.

Les rentes des travailleurs. Dans la retorderie Dervaux frères, une double, Marie Prévost, 18 ans, rue des Plâtres, 222, a contracté une entorse à la main droite, le 10 janvier, incapable de travail.

CONVOI CIVIL. Aujourd'hui, à trois heures précises, auront lieu les funérailles civiles du citoyen Fleury Deleu, membre fondateur de la « Libre-Pensée Tourcoing », et du docteur Léon Demouaux, directeur de l'École de la Santé.

Rendez-vous à l'hôpital civil, à deux heures trois quarts du soir.

Pour payer sa dette. L'agent de sûreté Nuyens a arrêté jeudi matin, vers dix heures, rue de la Blanchonville, le nommé Léon Demouaux, 25 ans, ouvrier de peignage, et demeurant rue du Général-Bonnaud.

Cet individu fait l'objet d'un extrait de jugement rendu le 11 juillet 1902, par le Tribunal de Commerce de Lille, condamnant en 15 jours de prison pour coups et blessures volontaires.

Programme des Théâtres

THÉÂTRE MUNICIPAL (Place Leclercq). — La troupe du Grand Théâtre de Lille donnera demain 11 janvier, en matinée, LES VINGT HUIT JOURS DE CLARETTE, l'amusante opérette en quatre actes de MM. Raymond et Antony Mars, musique de M. Roger.

C'est une excellente occasion pour nos concitoyens de revoir les excellents artistes qui sont MM. Denery et J. Verne, Grand-mise en scène conforme à celle de Paris; costumes et décors nouveaux.

Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 heures. Places gratuites de 8, 401 à 8, 800.

THÉÂTRE-KURSAAL DE LILLE. — Direction Santara. — Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 heures. Places gratuites de 8, 401 à 8, 800.

ÉTAT CIVIL de TOURCOING du 8 janvier 1903

Naissances. — Henri Delattre, rue d'Amiens, 131. — Hector Vanmullen, rue Dentier-Rochereau, 9. — Raphaël Pastourel, rue du Général-Soubain, 50. — Georges Vanmullen, 25 ans, rue Hochard, 5. — Jeanne Deleclambre, 2 mois, rue de Dunkerque, 6. — Louis Vanderheyde, rue Hochard, 5. — Pauline Laporte, 28 ans, rue Hochard, 19. — Georges Lebrun, 24 ans, rue Nationale, 122. — André Ouesquière, 4 mois, rue Saint-Jacques, 76.

SCENES DE VIOLENCES. — Un Roubaisien, demeurant boulevard Gambetta, 208, Jean Dubrille, mécontent de l'accueil que lui avait réservé le propriétaire de la maison, demeurant rue de Tourcoing, 10, Crétinier, a enfoncé à coups de pieds la porte du cabinet. Un procès-verbal a été dressé à sa charge; par les soins du service de police.

VOL DE CHOUX. — Un habitant des Ballons, du nom de Valiemaert, a été surpris mardi soir, à six heures, au moment où il volait des choux, dans un champ appartenant à M. Jules Deleclambre, au Winhout. Un procès-verbal a été rédigé à sa charge. Depuis longtemps on connaît des récoltes de choux qui ont été volées, sans que l'on ait pu en saisir l'auteur.

LA FRAUDE. — Les préposés Horio et Descaux, de Roubaix, ont arrêté les nommés Georges Demouaux, 28 ans, demeurant à Watrellos, rue Miribel, 14, et Louis Roussel, 19 ans, bûcheron, rue de la Gare, 10. Les deux individus étaient nantis de 3 kilogrammes de café, valeur 9 francs, le second de 6 kilogrammes d'allumettes, valeur 27 francs. Ils ont déclaré porter ces marchandises pour le compte d'Achille Dewaile, à Berseaux.

ÉTAT CIVIL du 8 janvier 1903. — Naissances. — Marie Bony, rue des Fleurs. — Marie Meuris, Congo. — Florentine Ferrat, 91 ans 11 mois, sans profession, Saint-Lévin.

La toux, les bronchites et toutes les affections du système respiratoire et par le véritable SIROP PACHIANO, bande jaune quatre couleurs; remède peu coûteux, dont le dépôt n'a jamais cessé d'exister, rue Vieille-du-Temple, 30, PHARMACIE DU TRESOR, PARIS. Prix du Flacon, 1 fr. 40. Envoi direct toute la France, par six francs, franco en gare contre neuf francs.

## LE NORD LILLE

Les vols dans les cafés. M. Jérôme, chef de la Sûreté, a procédé, hier, à l'arrestation d'un nommé Jean, Eugène Edmond, né à Paris, le 16 novembre 1857, auteur des différents vols.

Jean, qui avait subi à Paris, deux condamnations à 3 mois de prison pour abus de confiance, et qui était recherché pour vols par le parquet de la Seine, se cachait au magasin Douze-Apôtres, numéro 12, sous le nom de Henri Victor.

Il avait été employé comme garçon de café au restaurant des Roches, à l'Exposition, et au Café Jean. Il n'en était pas sorti les mains nettes, emportant, chaque fois qu'il quittait son travail, des serviettes, des jeux de carte, des jetons, des verres, des vases, etc.

Une perquisition, opérée à son domicile, a amené la découverte, de nombreux objets provenant de vols.

Jean a été déféré au parquet et écroué.

Vol de charbon. Dans la nuit de mercredi à jeudi, un nommé Jules Herbaut, 32 ans, charretier, demeurant rue de Mougé, a été arrêté dans les circonstances suivantes.

Un jeune homme qui passait dans la rue d'Artois vit sortir du magasin de charbon de Alfred Dolvet un individu portant un sac. Il pensa que ce devait être un voleur et prévint des amis et des agents.

Arresté, conduit devant M. Cordier, commissaire de permanence, l'individu avoua et donna son nom.

M. Dolvet, qui demeure rue de Wazemmes, 44, prétend que des sacs avaient déjà disparu de son entrepôt. C'est ce que l'enquête éclaircira.

Jules Herbaut a été déféré, hier, au parquet.

Pour se bien vêtir. Pendant que Madame Boidinghien, négociante, rue d'Artois, 80, était occupée dans le fond de sa maison, des malfaiteurs, restés inconnus, sont entrés dans son magasin et ont emporté un ballot de vêtements confectionnés, d'une valeur de soixante francs environ.

Madame Boidinghien a prévenu de ce fait M. le commissaire de police du 7e arrondissement qui a ouvert une enquête.

Excellentes victuailles. Un indécant passant à subtilité, hier à l'établissement de M. Ruysen, charcutier, 131, rue des Postes, un jambonneau et un saucisson, valeur 8 francs, puis a disparu.

M. Ruysen a chargé la police de rechercher son voleur; mais il est à croire que s'il le retrouve jamais, jambonneau et saucisson seront loin.

Enfant disparu. M. Chauvin, commissaire de police, de service à la permanence, a été avisé la nuit dernière, par M. Joseph Vanolte, boulanger 24, rue Jean-Baptiste-Housseau, de la disparition de son fils Henri, âgé de dix ans.

L'enfant qui sort de l'école à quatre heures, vers le soir jusqu'à sept heures, heure de l'arrivée de ses parents. Hier soir, lorsque le père revint de son travail, il ne trouva pas son fils chez lui. Toutes les recherches faites par lui dans la soirée furent vaines.

Voici le signalement de l'enfant: tête nue; veste noire; pantalons gris; chaussures blanches; M. le commissaire de police a ouvert une enquête.

Théâtres, Fêtes et Concerts

AU GRAND THÉÂTRE

MADAME MARIE DELNA. Les représentations de Madame Marie Delna sont définitivement fixées aux dates suivantes:

Samedi 17 janvier: « Carmes ».

Mardi 20 janvier: « Samson et Dalila » (avec MM. Lafitte et Ridder, de l'Opéra).

La location sera ouverte incessamment.

LE ROYAUME DES FEMMES

Nous ne pouvons dire qu'une seule chose, en sortant de cette joyeuse représentation: c'est un grand succès.

Mme Goet, M. Villaret, M. Mordet, Mlle Derval, Mlle Marty, donnent à cette opérette si amusante une interprétation de premier ordre.

Pour Mme Desvèda, quelle espérance serait suffisante... Elle est aussi extraordinaire à quel point l'état dans « Les Fétards ».

GRAND THÉÂTRE DE LILLE (Direction A. Bourdette)

Vendredi 9 janvier 1903. — Spectacle extraordinaire. MICHEL STROGOFF, l'imposant succès du Théâtre du Châtelet, pièce à grand spectacle en 5 actes et 16 tableaux, de MM. Denery et J. Verne. Grande mise en scène conforme à celle de Paris; costumes et décors nouveaux.

Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 heures. Places gratuites de 8, 401 à 8, 800.

THÉÂTRE-KURSAAL DE LILLE. — Direction Santara. — Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 heures. Places gratuites de 8, 401 à 8, 800.

ÉTAT CIVIL de TOURCOING du 8 janvier 1903

Naissances. — Henri Delattre, rue d'Amiens, 131. — Hector Vanmullen, rue Dentier-Rochereau, 9. — Raphaël Pastourel, rue du Général-Soubain, 50. — Georges Vanmullen, 25 ans, rue Hochard, 5. — Jeanne Deleclambre, 2 mois, rue de Dunkerque, 6. — Louis Vanderheyde, rue Hochard, 5. — Pauline Laporte, 28 ans, rue Hochard, 19. — Georges Lebrun, 24 ans, rue Nationale, 122. — André Ouesquière, 4 mois, rue Saint-Jacques, 76.

SCENES DE VIOLENCES. — Un Roubaisien, demeurant boulevard Gambetta, 208, Jean Dubrille, mécontent de l'accueil que lui avait réservé le propriétaire de la maison, demeurant rue de Tourcoing, 10, Crétinier, a enfoncé à coups de pieds la porte du cabinet. Un procès-verbal a été dressé à sa charge; par les soins du service de police.

VOL DE CHOUX. — Un habitant des Ballons, du nom de Valiemaert, a été surpris mardi soir, à six heures, au moment où il volait des choux, dans un champ appartenant à M. Jules Deleclambre, au Winhout. Un procès-verbal a été rédigé à sa charge. Depuis longtemps on connaît des récoltes de choux qui ont été volées, sans que l'on ait pu en saisir l'auteur.

LA FRAUDE. — Les préposés Horio et Descaux, de Roubaix, ont arrêté les nommés Georges Demouaux, 28 ans, demeurant à Watrellos, rue Miribel, 14, et Louis Roussel, 19 ans, bûcheron, rue de la Gare, 10. Les deux individus étaient nantis de 3 kilogrammes de café, valeur 9 francs, le second de 6 kilogrammes d'allumettes, valeur 27 francs. Ils ont déclaré porter ces marchandises pour le compte d'Achille Dewaile, à Berseaux.

ÉTAT CIVIL du 8 janvier 1903. — Naissances. — Marie Bony, rue des Fleurs. — Marie Meuris, Congo. — Florentine Ferrat, 91 ans 11 mois, sans profession, Saint-Lévin.

découvrir les auteurs de cet acte stupide, qui le pourraient payer cher.

UN PIED QUI NE VA PLUS. — Gouze Lucien, 39 ans, chasseur à l'usine du Gaz, glissé sur le qual et s'est fait une entorse du pied gauche.

Cet accident entraina une incapacité de travail de 20 jours environ.

UN PAUVRE DIABLE. — Un pauvre diable, qui avait oublié de rejoindre le 73e de ligne, Louis X... a été arrêté hier, par la gendarmerie de Valenciennes, comme insoumis.

AULNOY-LES-VALENCIENNES

L'AFFAIRE D'AVORTEMENT. La femme Alida B... qui avait été, il y a quelques temps, enquée d'avortement, a été arrêtée, hier, par la gendarmerie de Valenciennes, conduite au parquet, et écrouée.

HERGNIÉS

L'AFFAIRE DE MEURS. Nous avons narré en quelques mots l'horrible attentat commis à Hergnies, sur une personne d'une vieille fille de 61 ans, Léonie Demoncourt.

L'auteur de cet acte odieux, d'après les premières déclarations de la victime, aurait été un nommé L... 50 ans, qui aurait reconnu à sa voix.

La gendarmerie de Condé avait ouvert une première enquête, en même temps qu'elle avait avisé avec Léonie l'agresseur présumé, qui protestait d'ailleurs énergiquement de son innocence.

L... n'en fut pas moins arrêté et conduit à Valenciennes, hier matin.

Léonie fut également mandée à l'instruction, puis soumise à l'examen du médecin-légiste, le docteur Manouvrier.

Une instruction, où elle fut à nouveau confrontée avec L... elle renouvela ses déclarations, cependant que L... nial avec la même énergie.

En suite de cet interrogatoire, L... a été mis en liberté.

BRUILLE-SAINT-AMAND

INONDATION. — Une compagnie du 127e, de Condé, a dû être appelée par le maire de Braille, pour procéder de l'écoulement d'un égout, jugé urgent, de la digue de l'Escaut.

Cette-ci avait, par suite des crues, été sur une longueur de 200 mètres, et avait entraîné, dans l'Escaut, et les eaux en avaient inondé la route de Morlaing.

RAISMES

CA FLUME. — Un feu de cheminée s'est déclaré chez M. Beury, au Comptoir Colonial, sur la Place.

On s'en aperçut heureusement aussitôt, et l'on put éteindre les flammes sans qu'aucun dégât fut produit.

HERIN

ENFANTS DE BOHEME. — Trois chemineaux, François Bolart, 34 ans, T. Kint Louis, 40 ans, et Pierre Debecker, 40 ans, d'origine exotique, parcourent la commune en demandant l'aumône.

Mais ils firent une mauvaise rencontre, celle de gendarmes, qui les arrêtèrent et les conduisirent à la prison de Valenciennes.

DEMAI

OU EST LE TUYAU. — Le sieur Calixte, entrepreneur à Demain, a déclaré à la gendarmerie que, dans la nuit de mardi à mercredi, un individu s'est introduit chez lui, a défilé dans le bâtiment qu'il construit rue Verte, et descendait dans une fosse appelée faux-puits, avait coupé un tuyau de plomb mesurant 3 mètres, d'une pompe qu'il emporta sans laisser d'adresse.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI

LES VOIS EN CHEMIN DE FER. — Nous avons, en octobre dernier, écrit qu'un ouvrier de la triple arrestation opérée par le service de la sûreté, à la suite de vols de marchandises commises dans des trains en marche.

Mais les faits de cette nature ne cessent pas de se produire, et nous en avons eu un exemple dans un cas qui nous est parvenu par la voie de Valenciennes.

ET LES MŒURS? — La police a arrêté un sieur C... journalier, à Douai, impliqué dans une affaire de meurtres et la mis à la disposition du Parquet.

L'inculpé a passé des aveux, puis le Parquet l'a fait mettre en liberté.

À la suite de nouvelles dépositions, C... a été appelé hier matin au Parquet et mis en état d'arrestation.

ADJUGE. — Jeudi matin a eu lieu à l'Hôtel de Ville l'adjudication de la fourniture des imprimés municipaux.

MM. Meunier frères ont été déclarés adjudicataires, pour un rabais de 30 fr. 25 pour cent.

M. Goulois avait soumissionné à 20 fr. 20 pour cent.

VERBOLOGIE. — Nous apprenons la mort de M. Verbois, hôtelier à Bailleul.

Le défunt était le frère du sympathique M. C. Verbois, commissaire de police à Douai. Nous prions le défunt de recevoir l'expression de nos condoléances.

SIN-LE-NOBLE

POULAILLER DEVALISE. — Un vol consistant en cinq poules d'une valeur d'environ vingt francs a été commis dans la nuit du 6 au 7 courant, au préjudice de M. Poulailleur, cultivateur à Sin-le-Noble. Les voleurs ont dû escalader une clôture de un mètre. La gendarmerie a ouvert une enquête.

Admis, en août 1901, au nombre des garçons de service, Verscheide était, de plus, voleur de son maître. Cette fonction supplémentaire lui donnait toute facilité pour exercer ses furtives malfaisances, et il y manqua point.

À diverses reprises, il avait volé à plus de deux mois — des vols d'argent furent constatés dans l'établissement. Des domestiques se plaignaient de la disparition de petites sommes, de 10 fr., 20 fr., 25 fr., 105 francs.

Une active surveillance fut exercée dans le cabinet de l'économiste M. Chanry, qui lui aussi, avait maintes fois constaté que sa caisse avait été ouverte, circonstance aggravante, il fallait une clef de sûreté pour ouvrir la porte du bureau et une autre pour le tiroir contenant l'argent.

Gustave Verscheide, avait réussi à se procurer de fausses clefs, et M. l'économiste se trouvait perplexé pour s'expliquer les « fuites » de sa caisse. Enfin, dans la nuit du 4 au 5 janvier, Henri Lemaire, garçon de bureau, installé dans la pièce voisine, surprit le voleur Verscheide dans le cabinet de l'économiste, au moment où l'individu venait de mettre la main sur le tiroir, contenant, en outre, un portefeuille qu'il pensait contenir des billets de banque.

Quoiqu'il en soit, on pense que l'argent que Verscheide avait volé à son maître, l'économiste n'a pu être restitué, car il n'a pu être restitué à son maître, car il n'a pu être restitué à son maître, car il n'a pu être restitué à son maître.

On pense bien que Verscheide fut appelé à fournir des explications sur sa présence inscrite dans le bureau. M. Proix, commissaire de police du premier arrondissement de Tourcoing, appréhenda le filou qui, joyeux et pétillant d'orgueil, possédait un portefeuille qu'il pensait contenir des billets de banque.

Quoiqu'il en soit, on pense que l'argent que Verscheide avait volé à son maître, l'économiste n'a pu être restitué, car il n'a pu être restitué à son maître, car il n'a pu être restitué à son maître.

On pense bien que Verscheide fut appelé à fournir des explications sur sa présence inscrite dans le bureau. M. Proix, commissaire de police du premier arrondissement de Tourcoing, appréhenda le filou qui, joyeux et pétillant d'orgueil, possédait un portefeuille qu'il pensait contenir des billets de banque.

Quoiqu'il en soit, on pense que l'argent que Verscheide avait volé à son maître, l'économiste n'a pu être restitué, car il n'a pu être restitué à son maître, car il n'a pu être restitué à son maître.

On pense bien que Verscheide fut appelé à fournir des explications sur sa présence inscrite dans le bureau. M. Proix, commissaire de police du premier arrondissement de Tourcoing, appréhenda le filou qui, joyeux et pétillant d'orgueil, possédait un portefeuille qu'il pensait contenir des billets de banque.

Quoiqu'il en soit, on pense que l'argent que Verscheide avait volé à son maître, l'économiste n'a pu être restitué, car il n'a pu être restitué à son maître, car il n'a pu être restitué à son maître.

On pense bien que Verscheide fut appelé à fournir des explications sur sa présence inscrite dans le bureau. M. Proix, commissaire de police du premier arrondissement de Tourcoing, appréhenda le filou qui, joyeux et pétillant d'orgueil, possédait un portefeuille qu'il pensait contenir des billets de banque.</